



Filière grandes cultures

Principale région concernée :
Occitanie



Points forts par rapport aux critères du Fonds Avenir Bio :

- Partenariats solides avec plusieurs coopératives
- Augmentation des volumes de farines qualitatives et diversifiées
- Cofinancement public sollicité et cohérence du plan de financement du projet

Augmentation des capacités de production de farines bio de la Minoterie de Colagne

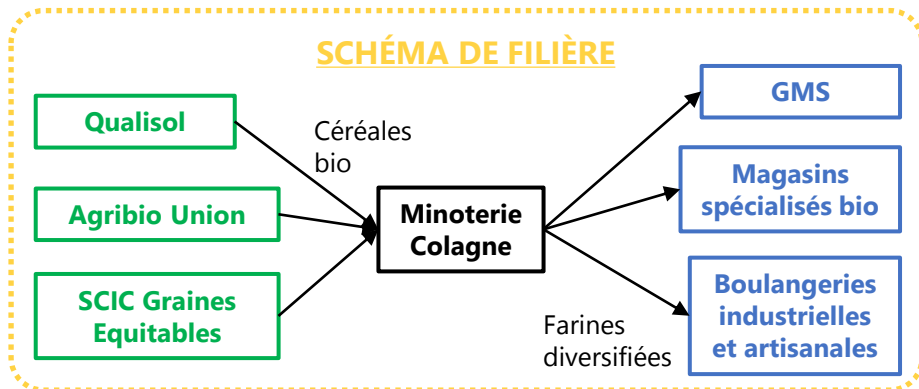
Pour faire face à la demande de ses clients, diminuer les importations en blé bio et répondre à la demande de farine bio origine France, le Moulin de Colagne a besoin de développer à la fois son outil de production (investissements dans le moulin) et de développer ses partenariats avec ses fournisseurs de l'amont (coopératives bio d'Occitanie).

Le projet d'investissement répond aussi aux besoins de moderniser et agrandir l'outil de production pour retrouver des rythmes de travail plus durables afin d'accueillir dans de meilleures conditions des volumes croissants de céréales biologiques.

Le projet se déroulera du 30 août 2021 au 30 juin 2024

Le porteur de projet : SAS Minoterie de Colagne

Partenaires associés : Qualisol, Agribio Union, SCIC Graines Equitable



Le projet, d'un montant total d'investissements de 4,6 millions d'€, sera financé par le Fonds Avenir Bio, à hauteur de 700 000 €, dans le cadre du Plan de Relance.

Une demande de cofinancement a également été déposée auprès de la région Occitanie, du département de Lozère et de la Communauté de Communes du Gévaudan.



Pour plus d'informations sur le Fonds Avenir Bio :

<https://www.agencebio.org/vos-outils/financer-son-projet/fonds-avenir-bio/>